

## **Procès-verbal de la 41<sup>e</sup> assemblée générale de l'Association des Paysannes jurassiennes**

**Le 22 mars 2022 à 13h30 au Café de la Poste à Glovelier (13h39 – 15h20)**

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Désignation des scrutatrices
3. Approbation du PV de l'assemblée du 17 août 2021 par correspondance
4. Rapport de la Présidente
5. Comptes APJ et Groupe Apéro 2021
6. Rapport des vérificatrices
7. Démission – Admission d'une membre du comité
8. Remplacement de la Secrétaire
9. Activités futures
10. Divers

### **1. Bienvenue**

Un accueil chaleureux est donné aux 38 personnes présentes, qui se sont déplacées cette après-midi jusqu'au Café de la Poste à Glovelier, après 2 ans d'absence d'assemblée générale. Mme Corinne Gerber, notre présidente, souhaite la bienvenue aux personnes suivantes :

- Madame Virginie Bugnon de l'USPF
- Mesdames les représentantes des divers cantons (FR, VD, JUBE, VS, NE et GE)
- Madame Tèle Lachat, représentante de l'ARPP
- Monsieur Olivier Boillat de la FRI
- Monsieur Jean-Paul Lachat de l'ECR
- Monsieur Nicolas Pape, président d'Agrijura
- Monsieur François Monin, directeur d'Agrijura

Une liste des présences est complétée. La présidente lit l'ordre du jour et propose de regrouper les points 5 et 6. Avec cette petite modification, l'assemblée accepte l'ordre du jour.

### **2. Désignation des scrutatrices**

Mmes Corinne Cattin et Marie-Claude Bögli sont nommées scrutatrices.

### **3. Approbation du PV de l'assemblée du 17 août 2021 par correspondance**

L'assemblée accepte le procès-verbal du 17 août 2021 à l'unanimité.

### **4. Rapport de la présidente**

En 2021, le comité s'est réuni à cinq reprises, dont une séance tenue par vidéoconférence. Le comité a pris la décision d'organiser l'assemblée générale de 2021 par correspondance en raison de la situation sanitaire à ce moment-là. Comme l'APJ ne dispose pas d'un carnet d'adresses pour



joindre ou envoyer les convocations aux Paysannes, le comité a profité de l'envoi de l'AG d'AgriJura pour y joindre sa convocation. C'est avec étonnement que le comité a vu que les votes retournés étaient parfois signés par les maris.

Les votations du 13 juin ont été sources de tension dans nos campagnes, mais tout s'est bien passé. L'APJ a fait une petite affiche avec les photos des membres du comité pour le 2x NON. Elle a circulé sur Facebook.

Au mois de septembre, le Concours des Produits du Terroir a eu lieu. En raison de l'imprévisibilité de l'évolution de la pandémie COVID-19, le comité a restreint son offre en réalisant uniquement les fameuses striflates et la vente de boisson. Le monde était présent, mais pas autant que les autres années. Financièrement, ce weekend s'est bouclé par un déficit. Les personnes venues travailler pour cette manifestation ont été dédommagées. Cependant, une réflexion sera faite pour la prochaine édition.

La cérémonie de remise des brevets a été annulée en 2020. Cependant, sept dames ont réussi. Il s'agit de Mmes Caroline Baillat de Glovelier, Bénédicte Chaignat de Charmoille, Aurélie Chèvre de Mettembert, Séverine Faivre de Courtemaîche, Martine Guenat de Pleigne, Laura Montavon de Goumois et Mélanie Zuber de Delémont.

En 2021, la cérémonie de remise s'est déroulée normalement à Crissier dans le Canton de Vaud. Quatre dames ont obtenu leur brevet : Mmes Maryline Boegli de Courtételle, Christelle Cattin des Bois, Laure Roy de Porrentruy et Nadège Holzer de Courrendlin. Toutes nos félicitations leur sont encore adressées pour leur réussite. L'APJ leur a donné un petit cadeau pour cette occasion.

Le 4 novembre 2021 a eu lieu le traditionnel lait à la pause : ce sont 3'744 élèves dans 17 localités qui ont pu profiter d'un bon verre de lait. En 2020, cette manifestation avait été annulée. La date pour 2022 est déjà annoncée : ce sera le jeudi 3 novembre.

## **5 et 6. Comptes APJ et Groupe Apéro 2021 et Rapport des vérificatrices**

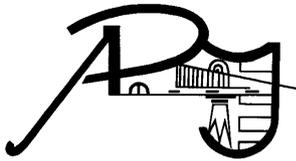
- La présidente cède la parole à Mme Maryline Buchwalder, caissière, pour présenter les comptes de l'APJ.

Le résultat de l'exercice 2021 se solde par un bénéfice de Fr.7'018,20 CHF. Ce bénéfice est dû au peu d'activités et la tenue de l'assemblée générale 2021 par correspondance.

La vente des livres est en forte baisse affichant seulement Fr. 2'630,35 CHF. Les recettes de vente de sachets « Totché de la Paysanne » s'élèvent à Fr. 170.-. Une réserve de Fr. 3'000.- francs est encore maintenue pour la 40<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'APJ ou une éventuelle sortie pour marquer ce jubilé.

Le rapport des vérificatrices (Sandrine Daucourt et Déborah Parriaux) daté du 21 mars 2022 à Courcelon est lu par la secrétaire Eugénie. L'assemblée accepte les comptes de l'APJ à l'unanimité.

- Pour le Groupe Apéro, la présidente donne la parole à Mme Michèle Grolimund. Le résultat d'exercice du 01.01 au 31.12.21 se solde avec une diminution de la fortune de 561,75 CHF. La



personne de contact pour le Groupe Apéro de la Vallée de Delémont est Mme Stéphanie Saucy à Develier.

Le rapport des vérificatrices (Sandrine Daucourt et Déborah Parriaux) daté du 21 mars 2022 à Courcelon est lu par la secrétaire Eugénie. L'assemblée valide ces comptes à l'unanimité.

## **7. Démission – Admission d'une membre du comité**

La présidente fait part des démissions suivantes :

Mme Fabienne Girardin qui représentait le Clos-du-Doubs a décidé de quitter le comité de l'APJ. Mme Claudine Oberli, membre du comité, nous fait part des activités de Fabienne durant sa présence au comité.

Corinne Gerber mentionne le départ de Mme Marie-Claude Boegli de la Vallée de Delémont qui a quitté l'APJ l'année dernière. Faute d'AG en présentielle, Marie-Claude n'avait pas pu être remercié comme il se doit. Mme Raphaëlle Stegmann, membre du comité nous fait part des activités de Marie-Claude durant son engagement au comité.

C'est au tour de la secrétaire de quitter son poste. Mme Eugénie Gerber a déménagé dans le Canton de Neuchâtel et laisse sa place à l'APJ. Elle avait succédé à Simone en 2016.

La présidente adresse toute sa reconnaissance à ces dames pour leur travail au sein de l'APJ et les remercie chaleureusement au nom de l'association. Un petit cadeau leur est offert.

Corinne reprend la parole pour faire part du manque de relève à l'assemblée. Il y a 2 ans, Mme Claudia Zwahlen a quitté le comité de l'APJ et n'a pas été remplacée ; de même pour Fabienne Girardin : sa place est vacante. Corinne annonce qu'elle va remettre la présidence en 2023. Elle a peur de laisser l'APJ...Le problème de relève devient un souci.

## **8. Remplacement de la Secrétaire**

Le poste de secrétaire étant vacant, c'est Mme Raphaëlle Stegmann de Boncourt qui se propose de le reprendre. L'assemblée nomme Raphaëlle à l'unanimité comme secrétaire de l'APJ. Corinne la remercie d'avance pour son travail.

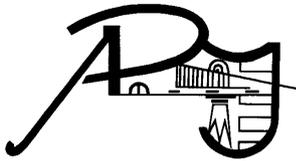
## **9. Activités futures**

En septembre 2022, le comité organisera à nouveau l'École à la ferme. Ce sera sûrement en Ajoie que se déroulera cette manifestation. La présidente se réjouit de faire découvrir au plus jeunes le métier d'agriculteur/-trice.

Le 3 novembre 2022 aura lieu la traditionnelle journée du Lait à la pause dans les écoles.

L'APJ a été sollicitée pour la remise des brevets le 4 novembre 2022, certainement à Saignelégier.

Une nouvelle initiative met le monde agricole à rude épreuve : L'initiative contre l'élevage de masse. Elle sera soumise au peuple cette année encore. Corinne souligne qu'il sera primordial que



chaque personne aille à la rencontre de la population afin de communiquer sur nos modes d'élevage qui ne sont pas si « barbares ».

## 10. Divers

Dans les divers Corinne laisse la parole à Madame Virginie Bugnon de l'USPF. Madame Bugnon est contente d'assister à sa première assemblée générale cantonale. Elle met en avant les 50 ans du Droit de vote des femmes. Elle informe qu'un nouveau site : *paysanne.ch* va être créé. De plus, sur Instagram, l'USPF va créer *#Alma*. L'économie familiale y sera mise en avant avec des astuces pour le ménage et des recettes de cuisines. Une campagne va aussi être lancée pour sensibiliser les paysannes sur la couverture sociale. Un site internet sera mis en place pour que chacune puisse vérifier sa situation à ce sujet : *www.ma-situation.ch*.

M. Nicolas Pape prend la parole et remercie l'APJ pour ces activités. Il met l'accent sur le problème de relève qui est partout. Au sein d'AgriJura, il peine aussi à trouver une dame. Il laisse ensuite la parole à M. François Monin.

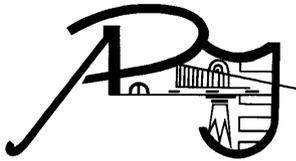
M. Monin salue toute l'assemblée au nom d'AgriJura. Il souligne que l'APJ est une organisation importante. Elle est active dans la vente de produits régionaux. Les différents Groupes Apéro et la présence des paysannes sur le marché est fortement appréciable pour la communication dans le Monde agricole et auprès de la population. Le 13 juin a été une réussite grâce à l'engagement de diverses associations. En 2022, AgriJura continuera de défendre le Monde agricole avec un accent sur l'importance de la couverture sociale des paysannes, la PA22+ et contre l'initiative de l'élevage de masse. Monsieur Monin remercie encore l'assemblée.

Monsieur Jean-Paul Lachat demande la parole et apporte les salutations de l'Économie rurale. Il remercie les Paysannes Jurassiennes pour leur travail en 2021 et surtout le comité avec sa vidéoconférence. Il souligne que la paysanne a toujours eu le rôle au niveau de la communication. Les femmes ont souvent plus le doigter que les hommes nous dit-il. Il fait remarquer à quel point Mme Anne Challandes, présidente de l'USPF, a été remarquable pour la défense du Monde agricole lors des votations du 13 juin. Le problème de renouvellement des membres d'une société est un problème global. Cependant, beaucoup de paysannes sont formées, ce qui est encourageant pour l'APJ. Monsieur Lachat met encore l'accent que l'APJ devrait questionner ces jeunes paysannes pour savoir ce qu'elles attendraient de l'association.

Mme Katia Belser (des Franches-Montagnes) prend la parole pour rappeler qu'un nouveau Groupe Apéro s'est formé aux Franches-Montagnes. En collaboration avec Chantal Frésard ce groupe propose diverses offres pour des apéros. Elle est aussi déçue que la FRI sollicite plutôt une paysanne en privé que ce nouveau groupement lors d'apéro. Katia rajoute qu'il faudrait mettre en place une nouvelle collaboration entre les différents Groupe Apéro du Jura, Jura bernois et même peut-être Neuchâtel.

Elle souhaite aussi que la FRI présente et apporte un soutien aux diverses associations en les présentant et en les mettant en avant au cours des diverses formations proposées à la FRI. Ceci dans le but de les faire connaître.

C'est au tour de M. Olivier Boillat de donner des salutations de la FRI. Il annonce diverses activités cette année à la FRI :



- Le 17 septembre aura lieu le 125<sup>ème</sup> (1897) anniversaire de l'École d'agriculture et de l'intendance. Une fête sera organisée.
- Le 5 mai, il y aura une élaboration du prochain programme du brevet de la paysanne. Il y a 39 inscrites pour l'année 2021-2022. Les classes sont bien remplies.

Monsieur Boillat annonce aussi la prochaine édition des « Produits du Terroir » les 23 et 24 septembre 2023. Il adresse ses remerciements à l'assemblée.

Mme Simone Clémence nous présente en quelques mots son expérience avec « Caritas suisse Montagnard ». Ce programme permet de mettre en avant et d'expliquer le métier d'Agriculteur aux jeunes. Simone fait remarquer que les jeunes sont les consommateurs de demain. Elle encourage les familles agricoles de participer à ce programme.

Mme Françoise Häring donne des salutations des Paysannes du Jura bernois. C'est la dernière fois qu'elle participe à une AG d'un autre canton, car elle quitte le comité pour laisser sa place à une autre dame. Elle pose la question « pourquoi les femmes rurales ne sont pas acceptées à l'APJ ? » Cette ouverture pourrait être une piste pour résoudre le manque de renouvellement.

Elle souhaite aussi restreindre l'écart et augmenter la communication entre les exploitations biologiques et les conventionnelles, ce qui est, selon elle, un problème aujourd'hui. Françoise estime que les paysans ont aussi un rôle à jouer dans la problématique du gaspillage alimentaire.

Mme Raphaëlle Stegmann demande la parole. Elle s'interroge sur l'annonce de la baisse de la prime pour l'auto-provisionnement alors que le conflit qui a éclaté en Ukraine pourrait causer des problèmes de ravitaillement et des famines sur la planète.

La question posée est donc : y-a-t-il quelque chose qui a été entrepris pour encourager la production suisse ?

M. Jean-Paul Lachat de l'ECR répond à Raphaëlle en disant que des démarches ont été entreprises pour sensibiliser la Confédération et sur les prochaines règles d'extensification. L'option serait de décaler ces nouvelles règles, mais cela reste entre les mains de l'OFAG.

Mme Florence Vanden Sande propose une sortie pour l'assemblée de l'APJ à Vevey. Il y a l'Alimentarium qui pourrait être intéressant avec peut-être la possibilité d'y faire un cours de cuisine. Cette proposition va être analysée par le comité.

Mme Claudine Oberli remercie encore Corinne Gerber pour son dévouement en tant que présidente de l'APJ.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clos cette 41<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'APJ et remercie les personnes présentes pour le bon déroulement des différentes interventions.

Porrentruy, le 31 mars 2022

La présidente

Corinne Gerber

La secrétaire

Eugénie Gerber